



SOMMAIRE

1. Approbation
2. Site internet
3. Centrair
4. Remorqueurs en compétition
5. ARAPAA
6. Hangar Nicolas
7. Frais administratif
8. Radio 8,33
9. Questions diverses

Présents

JOSEPH BOCCIARELLI

Georges CHEVALET

GERARD CHIOCCI

Michel CRUETTE

DANIEL GAIME

GILLES HUG

Christian LECUYER

Daniel PERCIAUX

JEAN MICHEL ROY

Invité absent excusé

Marcel JUILLOT

Gérard LESCASSE

Absent excusé:

PIERRE ALBERTINI

CHRISTIAN BON

JEAN PIERRE COLLE

GERARD COUTELIER



Lecuyer C. Roy J.M. Hug G.

1. APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le CONSEIL approuve le compte rendu de la réunion du 25 juin dernier.

2. SITE INTERNET

Gérard nous présente le nouveau site qui reprend les informations de l'ancien site et permet de faire une précommande de pièces détachées.

Pour la commande des pièces détachées, il a été mis en préambule le texte suivant :

L'ANEPVV, dispose d'un stock de pièces neuves et d'occasions, uniquement disponibles pour les adhérents, dont le prix est fixé selon les décisions du Comité de Direction.

Dans l'attente de l'établissement du devis par l'ANEPVV il est expressément accepté que le panier soit établi à 0€.

Seul, l'ANEPVV peut mettre à jour le fichier des clubs.

L'inscription ne sera plus accessible par l'intermédiaire du site.

Floriane et Angélique se sont investies et ont procédé aux modifications.

Nous mettrons en ligne dès que possible pour permettre le test par les utilisateurs avec un message d'avertissement. Dans un premier temps la partie web du site sera opérationnelle, puis le suivi stock.

L'utilisation deviendra officielle après l'Assemblée Générale 2016.

Déclaration d'accident : 2 déclarations différentes entre la FFVV et l'ANPEVV. Daniel Gaime est chargé de proposer une synthèse des deux documents pour établir une déclaration commune aux deux structures.

3. CENTRAIR

Problème de récupération des certificats de type par la fédération.

La Centrair propose la date 15 octobre pour une réunion sur le sujet.

Il est demandé à Jean Michel Roy d'être présent.

4. INSCRIPTION DES REMORQUEURS EN COMPETITION

Suite à la destruction, lors de la compétition de Montluçon, du remorqueur DR 400 du Comité Régional Centre, il apparaît nécessaire de porter des précisions dans le règlement intérieur notamment en ce qui concerne le convoyage et l'entraînement.

Modification de l'article 7.1.2.2 du règlement intérieur comme suit :

L'association organisatrice du concours inscrit le matériel avant d'en prendre livraison. La durée d'inscription doit inclure la durée de la compétition, augmentée éventuellement de la période d'entraînement. Les convoyages sont inclus même si ceux-ci sont reportés pour des raisons météorologiques.

5. ARAPA

Les finances de l'ARAPA sont tendues. Le plan de charge de l'atelier est faible et tend vers un suivi au jour le jour.

L'aide accordée par l'ANEPVV sera ristournée à hauteur de 10% par factures émises.

La convention quadriennal d'objectifs Région PACA est accordée pour un montant de 120K€.

La convention attributive pour 2015 de 60K€ a été signée.

Demande auprès de B. Fontin de devis pour le LS6 et le Pégase afin de lancer les réparations.

Jean Pierre Gauthereau souhaite récupérer un variomètre sur l'épave de Nevers. Cette opération ne pourra s'effectuer qu'après inventaire et devis.

Laurent Gaudon souhaite racheter un fuselage de Pégase pour 3.500 €

Lors du Comité Directeur élargi de la FFVV qui se tiendra du 23 au 25 octobre, les problèmes communs entre la FFVV, l'ANEPVV et le GNAV pour l'Association ARAPA seront traités et nous reverrons certains modes de fonctionnement

6. HANGAR NICOLAS

L'Opération de rangement requiert de mobiliser de la main d'œuvre. L'Association DEDALE pourrait être sollicitée.

Dans un premier temps J. Boccarelli prendra contact avec DEDALLE, pour voir s'ils veulent s'associer à l'opération en échange du K6 et arrêter une date en novembre.

Dans un deuxième temps un contact avec Brigitte permettra de finaliser l'opération.

7. FRAIS ADMINISTRATIF DES AIDES AUX ASSOCIATIONS

La FFVV envisage de passer les frais des aides consenties aux Associations à 2,75%.

L'ANEPVV s'alignera mais en restant sur une durée de 5 ans.

Cette baisse des frais est la conséquence de la diminution des frais de gestion du siège délocalisé dans le 10^e arrondissement.

8. FINANCEMENT DES RADIOS 8,33

Les Associations sont autorisées à prendre sur leur compte accident les dépenses relatives aux Radios 8,33, aux freins et aux flarms.

Il est acté que les clubs peuvent prendre l'achat des radios sur le compte accident dans le cadre d'un achat groupé fédéral et sous réserve de ne pas avoir un passif trop important.

8. DIVERS

Le point sur les accidents

A la date du Conseil d'Administration nous notons une baisse des accidents mortels français (1) pour 33 évènements recensés ANEPVV.

Le point sur la situation des Associations

A la date de ce Conseil d'Administration

Nombre d'Associations Inscrite 162

Nombre d'Associations inscrites en Prévoyance : 100

Pourcentage du Total 2015 réglé à ce jour : 67%

Le point sur les moteurs

Le suivi actuel voudrait que nous disposions de deux moteurs d'avance à l'entrée de la période des révisions. Nous commandons deux voir trois kit.

Divers

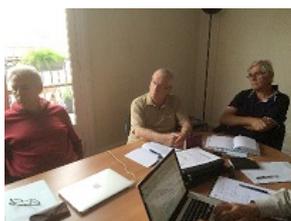
Bourse TOMATO, un versement de 1.000 € est acté comme chaque année.

Entretien du remorqueur ANEPVV MS 893 par le Lycée Technique de Jarny. L'atelier de Chambley Aéro Maintenance suit et signe les travaux mais nous devons établir une convention. Egalement mettre au point une convention avec Chambley Aéro Maintenance pour l'utilisation du Hangar ANEPVV permettant d'abriter des aéronefs en attente de travaux ou de livraison.

Le Puy en Velay demande de désinscrire deux matériels qui n'ont pas été remis en état de vol. Compte tenu de la situation délicate de cette Association (5licenciés), le Comité accède à cette demande.

La prochaine réunion du CONSEIL se tiendra le 11 décembre 2015 à 10h – 55 rue des Petites Ecuries PARIS 10^e.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés la séance est levée vers 15h30.



Hug G. – Cruette M. – Chevalet G.

Chevalet G. – Perciaux D. – Gaime D.

Gaime D. – Boccarelli J. – Chiocci G.

Rédacteurs Daniel Perciaux et Daniel Gaime